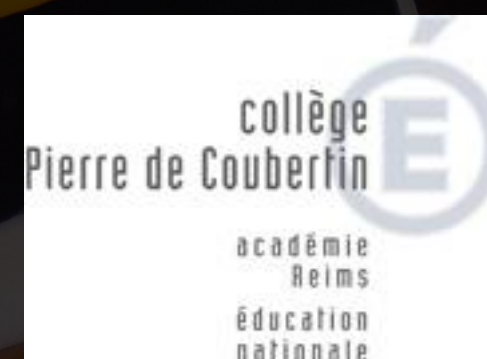


Elodie Gagneux
Doctorante URCA, Espé Reims, laboratoire CEREP

Intervention du 16 janvier 2019

Collège Coubertin, Cormontreuil

Séminaire national Collèges Lab





LE BYOD

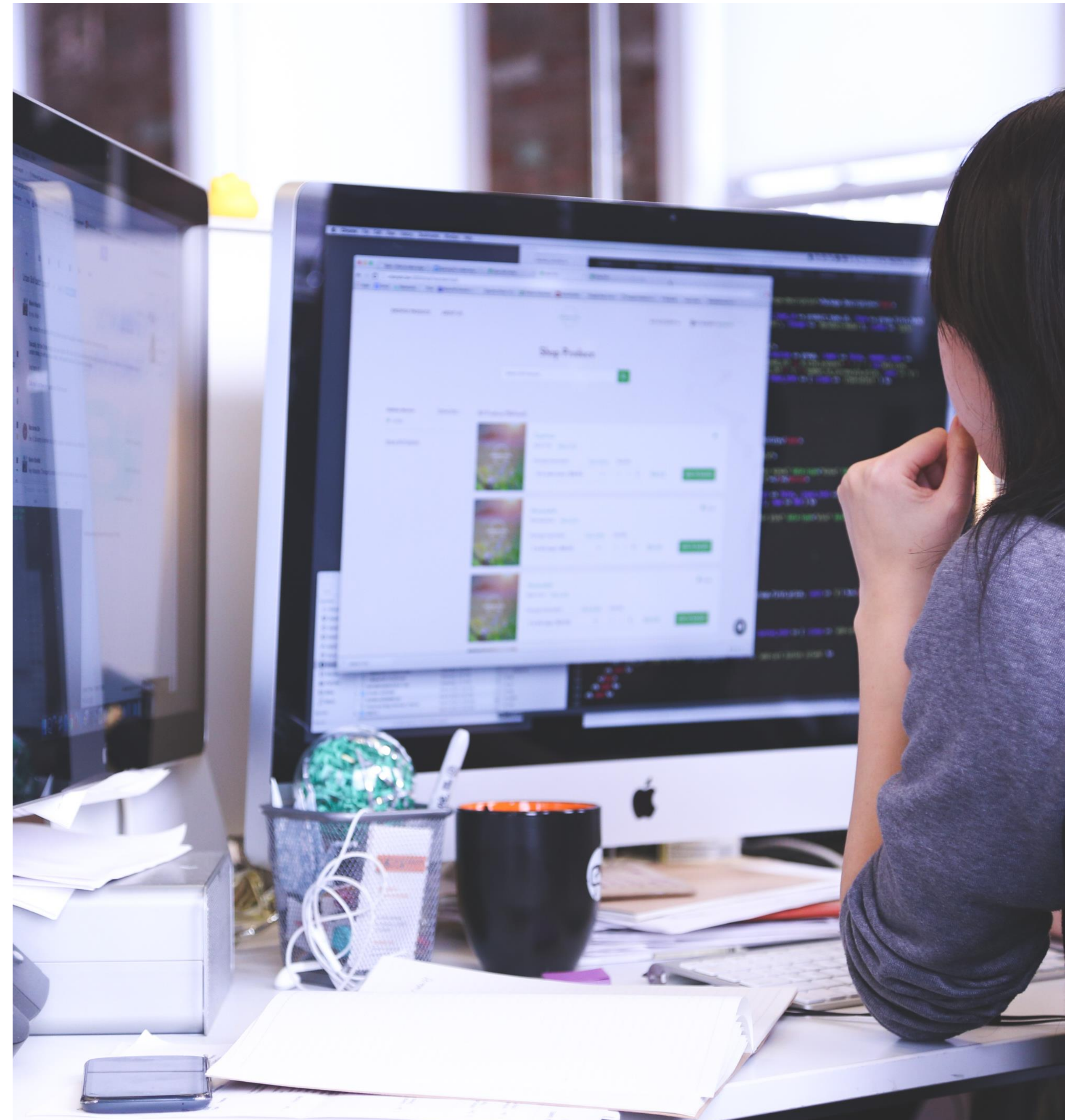
UN « CHEVAL DE TROIE » DANS LA FORME SCOLAIRE ?
(CERISIER, 2017)

PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE SITUATION PÉDAGOGIQUE: LE BYOD

BYOD (Bring Your Own Device)

En français, depuis 2013: AVEC
(Apportez Votre Equipement personnel
de Communication)

« Se dit de l'utilisation, dans un cadre professionnel, d'un matériel personnel tel qu'un téléphone multifonction ou un ordinateur » (définition publiée au Journal Officiel, Commission Générale de terminologie et de néologie).



Plan de présentation

Introduction

Description du sujet de recherche

L'approche BYOD

Réflexion pédagogique autour du numérique

Conclusion

1

INTRODUCTION

Au départ, dans l'entreprise...

BYOD/BYOT: Bring Your Own Device/Technology

C'est l'autorisation pour les salariés d'utiliser leurs propres équipements informatiques dans un usage professionnel.

Pratique apparue dans les années 2000 aux USA.

Liée à la démocratisation des outils informatiques: ordinateurs, tablettes, smartphones...



...puis dans le milieu scolaire

Multiples tentatives d'introduction des outils numériques:

1970: « expérience des 58 lycées »

1985: l'IPT, plan « Informatique Pour Tous »

1988, le PAGSI: « Programme d'Action Gouvernementale pour la Société de l'Information » (apparition du portail Educnet et du E dans TICE qui renforce l'idée que les nouvelles technologies ont un rôle à jouer dans l'éducation).



...puis dans le milieu scolaire

La question du numérique à l'école n'est pas nouvelle mais elle prend de l'ampleur.

Le BYOD à l'école est une réponse au fait que l'école tienne compte des évolutions de la société.

L'école est particulièrement touchée par les transformations de la société car « sa mission est de préparer les élèves à vivre et à jouer leur rôle dans la société qui les attend » (Becchetti-Bizot, 2017, p.4).



Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le BYOD: solution pour poursuivre le travail avec les TIC dans le domaine scolaire.

autorise les élèves à apporter leurs appareils technologiques **personnels** (smartphones, tablettes) afin de les utiliser dans **un but pédagogique, encadrés par leurs enseignants.**

2

**DESCRIPTION
DU SUJET
DE RECHERCHE**

SUJET DE THÈSE

« Évolution combinée des espaces d'apprentissage et des pratiques enseignantes dans un environnement BYOD ».

Directeur de Thèse: Gilles Baillat/Co-encadrant: Thierry Philippot+accompagnement de Fabien Emprin.

Thèse réalisée à l'URCA au CEREP.

Projet porté par l'URCA et le Rectorat de Reims.

Financement: MEN, Conseil départemental de la Marne.



Que disent les textes officiels?

Le Ministère de l'Éducation Nationale a édité un « Guide des Projets pédagogiques BYOD/AVEC » mis à jour en juillet 2018.

« Le BYOD (Bring Your Own Device) ou AVEC (Amenez Votre Equipement personnel de communication) à l'École désigne l'usage, dans le cadre scolaire, d'un équipement numérique personnel dont la responsabilité ne relève ni de l'État ni de la collectivité » (p.4).

Un paradoxe apparaît: le nouveau cadre juridique de la rentrée 2018

<http://www.education.gouv.fr/cid133479/interdiction-telephone-portable-dans-les-ecoles-les-colleges.html>

« A la rentrée 2018, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte des écoles et des collèges ».

Une recherche... impossible ?

Comment étudier les pratiques pédagogiques des enseignants face au BYOD ...sans que les élèves n'aient la possibilité d'apporter d'appareils personnels ?

Exceptions prévues par la loi

« Concernant les interdictions conditionnelles, la loi permet de prévoir des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur autorise expressément l'utilisation d'un téléphone portable par les élèves. Il s'agit bien de conditions cumulatives, le règlement intérieur devant préciser tout à la fois des circonstances et des lieux ».

« La loi permet maintenant l'utilisation pédagogique des téléphones mobiles à condition d'être expressément autorisée par le règlement intérieur. Cette utilisation se doit d'être encadrée par un membre de la communauté éducative ».

3

L'APPROCHE
BYOD

L'élève apporte et utilise son propre appareil à l'école:

Avantage: maîtrise de son appareil (gain de temps, autonomie), utilisation familière, adaptée à ses besoins.

Le BYOD: appareils personnels des élèves+ si besoin de compléter, matériel disponible dans l'établissement.





Une conséquence de l'approche BYOD: la nécessité de repenser les espaces d'apprentissage

L'espace d'apprentissage devient pluriel.

« NEA »: Nouveaux Espaces d'Apprentissage. (IFÉ, Groupe de travail OCEAN, 2018).

L'espace traditionnel est repensé par rapport aux nouveaux outils technologiques.

Changement d'unité de temps et de lieu dans le processus d'apprentissage.



Le collège Lab Coubertin à Cormontreuil.

548 élèves (rentrée 2018)

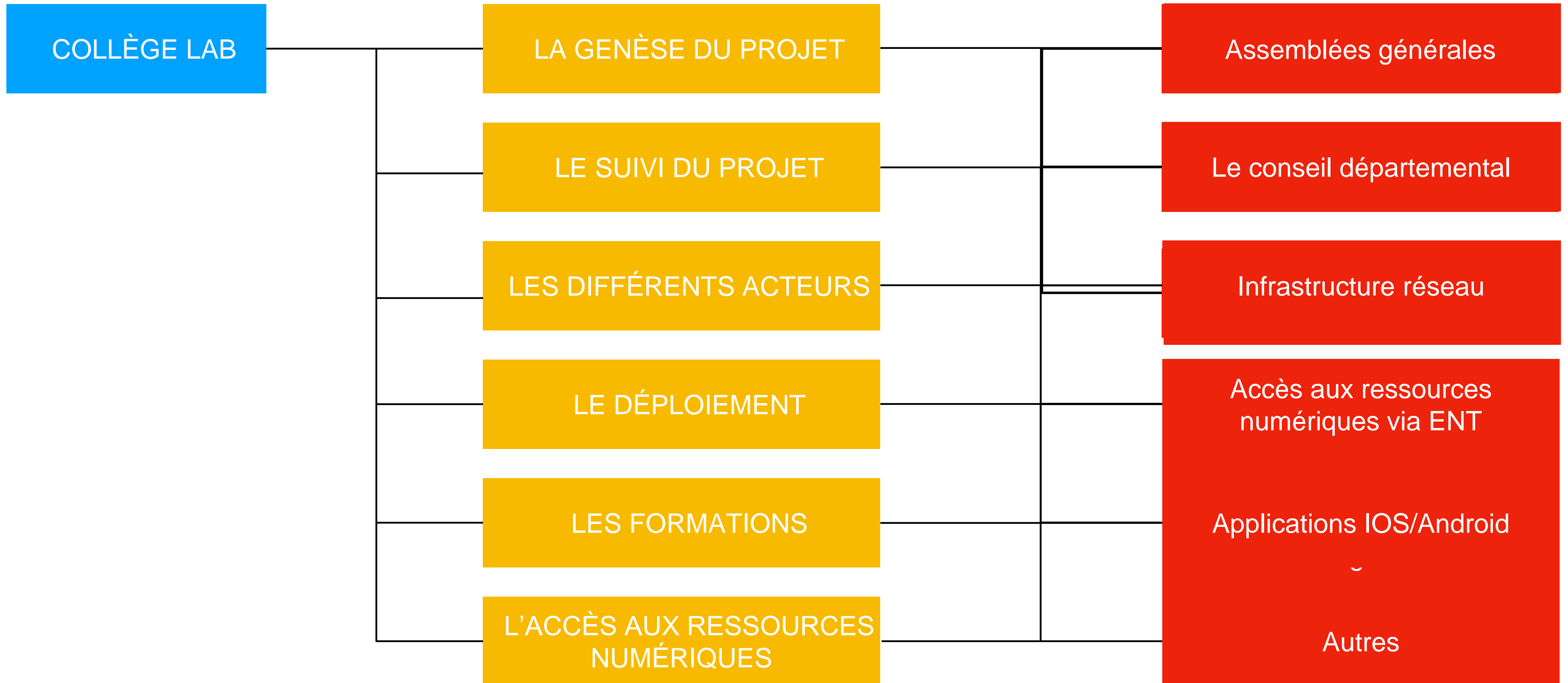
Equipe de Direction:

Julie CALAMY (Principale
du Collège)

Valérie DARLON
(Principale Adjointe)

Nadège LEFEVRE
(Gestionnaire)

Mise en place du BYOD à Coubertin



Équipements déployés dans le collège

3 classes mobiles de 15 tablettes IPAD

35 tablettes IPAD disponibles pour les
enseignants

1 classe mobile de 15 portables hybrides

1 écran numérique interactif

1 Apple TV

1 Mac mini gérant la mise en cache des
applications et mises à jour IOS.



4

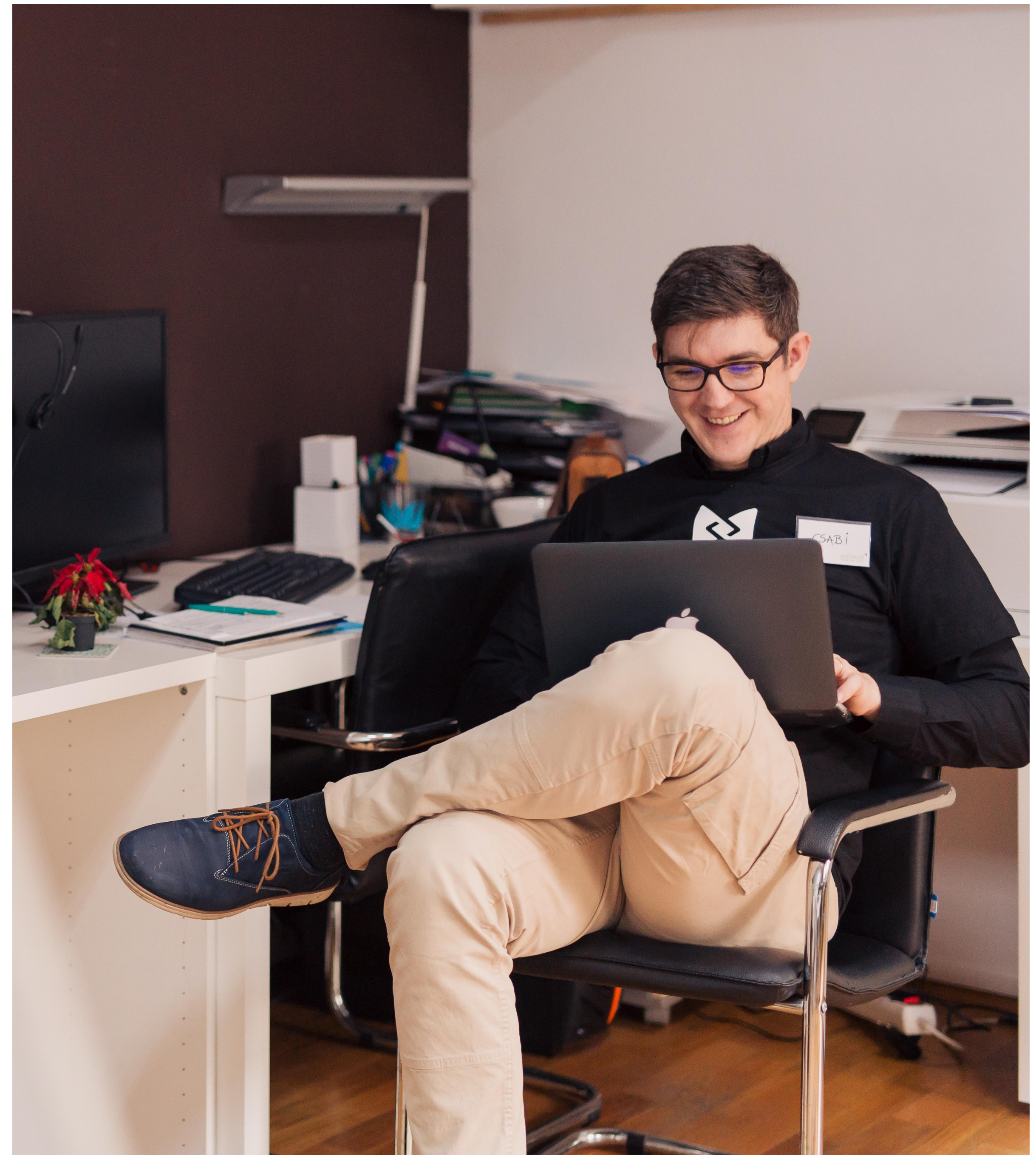
RÉFLEXION
PÉDAGOGIQUE
AUTOUR DU
NUMÉRIQUE

Les activités pédagogiques avec le BYOD en classe

Réflexion techno-pédagogique: penser des activités d'apprentissage qui utilisent les potentialités des outils numériques. « C'est donc bien l'activité et non les techniques numériques qui peuvent susciter l'attention » (Cerisier, 2017).

Élaborer des activités dans lesquelles le numérique apporte une plus-value.

Nouvelle situation pédagogique. Remise en cause de la « forme scolaire » traditionnelle.





La « forme scolaire »

Pour Vincent (2012) : système de règles dont l'acceptation est présumée de tous.

Pour Cerisier (2017): « un certain nombre de principes » (...) qui fixent « les droits et devoirs de chaque acteur ».

Caractéristiques de la « forme scolaire » traditionnelle

Espace scolaire: circonscrit aux murs de la classe.

Temps scolaire: régulé par l'enseignant.

Outils utilisés: connotation scripturale (livres, cahiers).

Activités cloisonnées, transmission pédagogique régulée par un emploi du temps strict.

Enseignant: place centrale, véritable « chef d'orchestre » de sa classe.



Une nouvelle forme scolaire se cherche aujourd'hui

Cerisier (2017): Face aux caractéristiques de la forme scolaire traditionnelle, nous comprenons l'impact que le BYOD pourrait avoir sur la représentation qu'ont les acteurs de l'école de cette forme scolaire (en particulier les élèves).

Ainsi, nous nous posons la question: le BYOD peut-il contribuer à l'invention d'une nouvelle forme scolaire?

Conséquences pour l'enseignant

Le numérique, véritable outil heuristique: concevoir une séance d'enseignement en réfléchissant aux opérations que l'élève va devoir effectuer pour y arriver. Réflexion sur les invariants structurels.

Prendre en compte les différences entre les élèves: autoriser des chemins différents pour arriver au même résultat. Développer une stratégie efficace et personnelle selon les besoins de chaque élève.

L'enseignant: organise la pensée, encourage le dialogue, laisse du temps pour réfléchir.

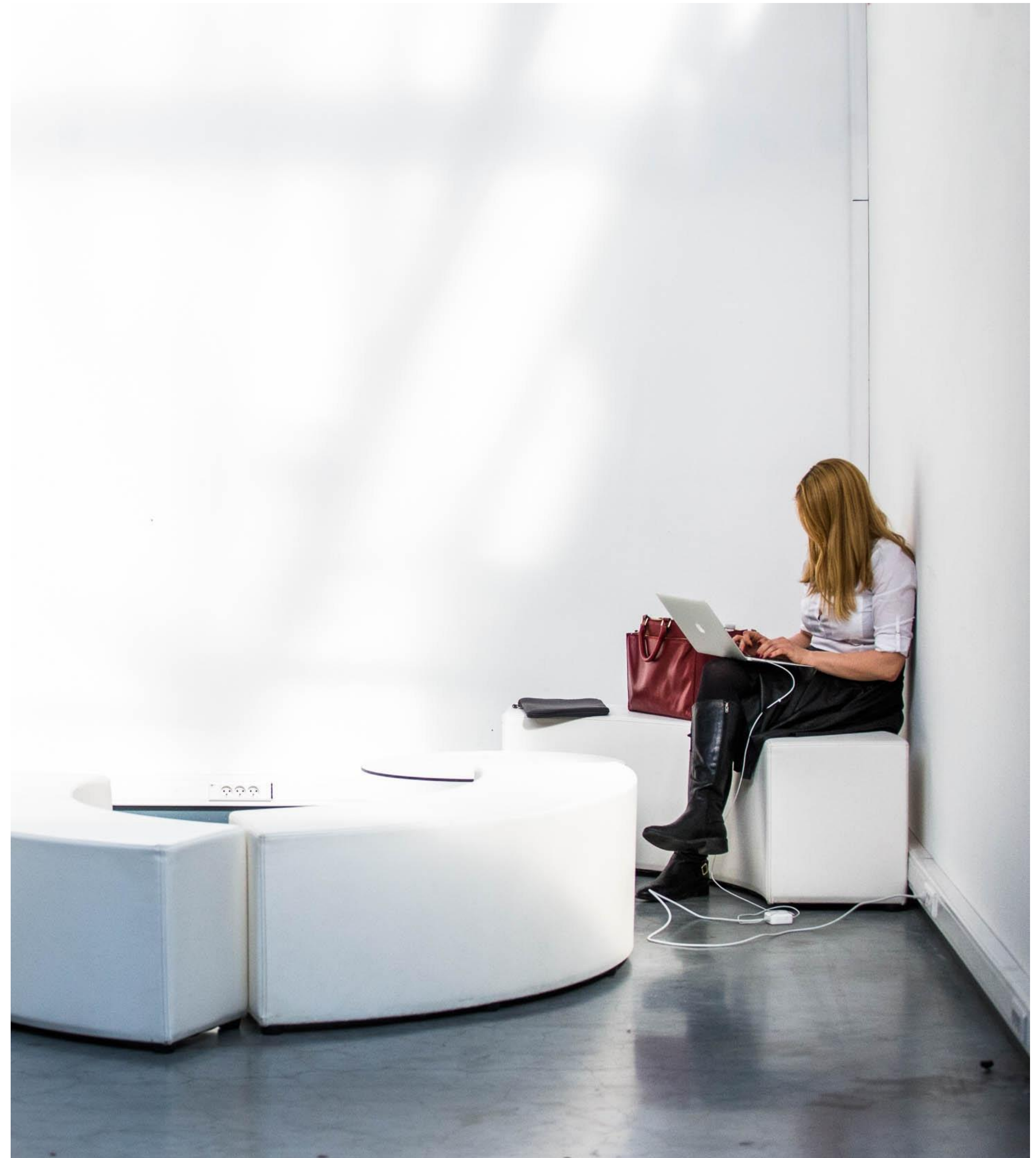


Conséquences pour l'élève

L'espace d'apprentissage devient pluriel.

Apprentissage: démarche active.

Différenciation pédagogique: le numérique installe une stratégie dans laquelle les élèves peuvent se tromper sans risque : «espace hors menace » (Meirieu, 2015).



4

CONCLUSION



De nombreuses études (Cerisier, 2016, 2011; Karsenti, Fiévez, 2013) montrent le conflit entre le paradigme d'utilisation des outils numériques et la forme scolaire traditionnelle.

Possibilité de former les élèves à une utilisation responsable de leurs propres appareils.

Quel est l'impact du BYOD sur le renouveau de la forme scolaire?

Le BYOD peut-il être considéré comme un « cheval de Troie » dans la forme scolaire?